



# Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 16 Septembre 2021

## Ordre du jour :

- Approbation du PV du 01 juillet 2021
- Élection d'un secrétaire de séance
- Les diverses délibérations
- Réunions extérieures
- Les Commissions
- Informations diverses
- Tour de Table

Le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, le 16 septembre 2021 à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Étienne FRÈRE, Maire.

-----  
**Présents** : Mesdames Brenot Elisabeth, Delahaye Delphine, Frère Astrid, Vasset Alexandra, Tual Nicole, Dumez Ludivine, Messieurs, Carpentier Georges, Lefevre Pierre, Pytlak Michel, Batton Sébastien, Padiou Rémi.

**Absents ayant donnés procuration** :

**Absent excusé** :

Madame Christophe Viviane - Monsieur Cagniard Cédric.

**Secrétaire de séance** : Madame Delahaye Delphine.

-----  
**Approbation du PV concernant le conseil précédent en date du 01 Juillet 2021** :

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents.

## Délibérations :

- **58-16-09-2021** : remboursement panneaux
  - Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal qu'il a reçu un chèque d'un montant de 72,00 euros correspondant au remboursement de panneaux dégradés.  
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce chèque.  
Adoptée à l'unanimité

○ **59-16-09-2021** : Non-valeur

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu de la part du Centre des finances publiques une demande de non-valeur d'un montant de 46,00 euros correspondant au non-paiement du périscolaire de l'année 2019 de la part de Monsieur Smith.

Le Conseil Municipal accepte de prendre cette non-valeur et Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été précisé dans le règlement du périscolaire : Tout retard de paiement de plus de deux mois, entraînera l'exclusion définitive de ou des enfants.

Adoptée à l'unanimité

○ **60-16-09-2021** : Décision Modificative mobilier mairie

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à différents achats effectués il est souhaitable de prendre une décision modificative afin de régulariser les comptes. En effet ces achats n'étant pas prévus lors de la préparation du budget aucune somme n'avait été inscrite.
- Un compte 2188-279 sera augmenté de 200,00 euros ainsi que le compte 2184-287 de 1700,00 euros en contrepartie le compte 1641 sera amputé de 1136,92 euros et le compte 1341 de 763,08 euros.

Adoptée à l'unanimité

○ **61-16-09-2021** : Remboursement frais engagés

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la journée organisée le 14 juillet 2021 sur le thème les jeux d'antan, une somme de 68,00 euros a dû être engagée par Monsieur le Maire pour une location de véhicule. Une demande de remboursement est donc demandée.

Adoptée à l'unanimité

○ **62-16-09-2021** : SMTCO

- Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de la part de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise de prendre une délibération quant à l'adhésion de celle-ci au STMCO.

Adoptée à l'unanimité.

○ **63-16-09-2021** : RIFSEEP

- Monsieur le Maire fait part à l'ensemble du Conseil Municipal qu'il souhaite mettre en place le RIFSEEP (IFSE + CIA) pour chaque agent communal, qui se décline de la façon suivante :

Catégories :	Plafond IFSE Maximum	Proposition Conseil Municipal
Adjoint technique	11340,00€	4000,00€
Adjoint administratif	11340,00€	8360,00€
Adjoint d'animation	11340,00€	2000,00€

- Le plafond du complément indemnitaire annuel pour chaque catégorie est fixé à 1260,00 euros.
  - Sur ces indications il a été décidé pour Monsieur Christopher Hulot d'augmenter sa part IFSE et de la fixer à 200,00 euros par mois soit 2400,00 euros l'an à compter du 1er septembre 2021.
- Le Conseil Municipal approuve à 11 voix pour et 2 abstentions.

Adoptée

○ **64-16-09-2021 et 65-16-09-2021 : ENT Primaire et ENT Maternelle**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de la part du corps enseignant a été faite pour mettre en place l'ENT qui est l'espace numérique de travail. Le cout est fixé à 1,51 euros par élève.

Adoptée à l'unanimité

## **Réunions extérieures :**

### **1. ADICO**

Monsieur le Maire Informe le Conseil Municipal qu'il a eu une réunion avec l'ADICO le 31 août dernier concernant le projet informatique du site de la commune.

A la suite de cette entrevue une formation sera nécessaire pour le fonctionnement du nouveau site qui devrait voir le jour premier trimestre 2022.

### **2. Oh la Belle vie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu cette association loi 1901 qui a pour mission générale de redynamiser les centres villes et centres bourg au niveau national. Une convention a été signée avec la CCLO pour une période de 1 an.

### **3. Réunion GRDF Gaz Biométhane**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Michel Pytlak représentant de la commune à la réunion qui s'est tenue le 03 septembre 2021.

Le chantier concernant le passage des canalisations est en route, il représente entre Bitry et Choisy au Bac une distance de 22 kilomètres et la société SMPT est chargée des travaux.

Le premier secteur correspond à Bitry Rethondes et le second Rethondes Compiègne.

Les travaux pour la commune devraient débuter en avril. Un constat huissier sera établi avant et après travaux.

La prochaine réunion est fixée au 03 novembre 2021.

### **4. Réunion eau et assainissement :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

La CCLO a repris la compétence Eau et assainissement

Investissement eau potable et assainissement sur 20 ans → 2830000€ HT/an

Il s'agit bien d'un investissement annuel.

Réflexion d'un abonnement supplémentaire de 30 euros par compteur sur l'eau potable uniquement.

Un budget de fonctionnement de 200000€ est estimé.

L'embauche de 3 ETP est prévue à partir de 2022.

Les 20 communes c'est 7220 compteurs et 4700 maisons reliés au tout à l'égout collectif.

Le prix de l'eau à Berneuil c'est 2,91 € le m<sup>3</sup>.

Le prix de l'assainissement c'est 4,33€ le m<sup>3</sup>.

Canalisations plomb : la reprise du remplacement des dernières canalisations plomb est prévue à partir du mois d'octobre 2021 pour une période de 2 à 3 mois.

#### **5. Réunion « Commission environnement » du 14/09/2021 :**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame FRERE Astrid représentante de la commune à la réunion qui s'est tenue le 14 septembre 2021.

Cette réunion a été menée par des personnes du SE60 (syndicat énergie de l'Oise) qui a l'autorité pour la distribution de l'électricité. Au vu de tous les bâtiments que possède la CCLO, il s'avère que c'est la piscine qui consomme le plus d'électricité. Une réflexion est en cours pour remplacer le mode de chauffage, mise en place de panneau photovoltaïques et réflexion sur une pompe à chaleur. Les prix de l'électricité risquent de grimper de 34% en 10 ans.

Il nous a été rappelé que dans la CCLO, 12 communes ne sont pas desservies en gaz.

### **COMMISSIONS :**

#### **1. Commission travaux :**

*Rapporteur Etienne FRERE*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le portail de l'école a été posé coté parking, le préau est prévu pour les vacances de la Toussaint ainsi que la pose de la maisonnette, la coupe des arbres et l'enrobé.

Le chantier de réhabilitation du logement de droite dans l'école primaire à 2 mois de retard.

Concernant le mur de Monsieur Faivre, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a prochainement un rendez-vous avec d'autres entreprises pour réaliser des devis.

L'enrobé de la rue du 8 mai 1945 a été effectué : cout de cette rénovation 20342,80€ pris en charge par la CCLO. Avance quote part avec la commune de Couloisy pour un montant de 3748,80€. Rappel quote part Berneuil pour 2021 → 13594€

#### **2. Commission Sécurité :**

*Rapporteur Michel PYTLAK*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Un Bilan électricité a été réalisé sur 10 bâtiments. Il faut travailler par ordre de priorité....

Un Bilan sécurité a été réalisé sur les jeux du Square.

Suite à la vérification des extincteurs, il est prévu l'achat de 3 nouveaux extincteurs.

#### **3. Commission Environnement / travaux :**

Choix d'une rue en modèle pour déployer notre gestion différenciée.

Rappel : ce passage a pour but de tout recenser dans la rue concernée. (Trottoirs, lanternes, espaces verts, décors de Noël...)

#### **4. Fêtes et cérémonies :**

Des tickets de manège et des bonbons vont être distribués aux enfants de l'école comme tous les ans.

Une prochaine réunion de commission fête et cérémonies est prévue le 21 septembre 2021 afin de faire le point sur les prochaines manifestations de fin d'année.

Une somme de 251.50 euros sera donnée à la coopérative scolaire. Cette somme correspondant aux gains de la journée du 14 juillet.

#### **5. Commission Finance :**

*Rapporteur Delphine DELAHAYE*

Une Réunion est programmée le jeudi 30 septembre à 15h30 pour un point « dernier trimestre 2021 ».

6. Commission informations :

*Rapporteur Astrid FRERE*

Les derniers articles pour le bulletin d'informations sont attendu fin de semaine 40.

7. Commission nuisances :

*Rapporteur Michel PYTLAK*

Réunion Weylchem

Une réunion a eu lieu le 25 août 2021 avec la participation de Monsieur Zante, directeur du site, de l'association APEQVLO et de la commission nuisances.

- Mise en place d'un capteur :

Monsieur ZANTE propose la mise en place à Berneuil d'un capteur de COV et H<sub>2</sub>S (Composés Organiques Volatils et hydrogènes sulfurés). Le dossier est en cours.

- Bassin 24000 m<sup>3</sup> :

Une baisse ponctuelle du niveau d'eau peut entraîner la mise à l'air libre de boues et la diffusion d'odeurs dans le village. Le niveau est sous surveillance et des études sont en cours.

- Traitement d'effluents extérieurs :

L'apport d'effluents extérieurs gérés par le système ECOFLOW » est suspendu pendant les mois de juillet et août à la demande de Mr DEVALROGER et de la DREAL suite à la réunion du vendredi 28 mai 2021.

Cette suspension devrait permettre une vérification des nuisances pendant cette période.

- Surveillance du site :

Pour les problèmes de nuisances olfactives et de bruits, le site est sous surveillance particulière de la DREAL.

Commission Scolaire :

*Rapporteur Ludivine DUMEZ*

L'effectif de l'école reste stable 81 élèves pour cette année.

Il a été demandé de respecter le stationnement.

Concernant le péricolaire environ 53 inscriptions ont été enregistrées avec une présence d'environ 40 enfants par jour.

8. Commission ciné Rural :

*Rapporteur Ludivine DUMEZ*

Le dernier ciné rural de début septembre a fait 11 entrées. Les prochains films ne sont pas encore connus ; une séance est prévue pour octobre et novembre.

9. Commission Bois :

*Rapporteur Sébastien BATTON*

Les parcelles ont toutes été effectuées et le métrage est quasiment terminé.

Certaines personnes ont fait la demande pour une coupe en 2021.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

Monsieur le Maire propose de revoir le taux de la taxe d'aménagement de la commune. Celle-ci étant fixé au taux de 1,00 % depuis de très longues années. Les communes environnantes ont un taux de 5,00 %.

Ce sujet sera traité lors de la prochaine réunion de conseil municipal avec des informations complémentaires et des exemples concrets.

### **TOUR DE TABLE :**

Sujets à analyser :

- Passage des Tracteurs rue des Mazures
  - Déjections canines.
  - Miroirs à demander au département pour pose entre l'intersection rue des Mazures et D335 au niveau de la salle Jean Sabatier ainsi que pour la sortie rue des Islettes.
  - Passage des personnes à mobilité réduite pour entrer dans le Square. Analyse à faire.  
Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.
- La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au : **à définir**